

OLIVET, ST-HILAIRE-ST-MESMIN
et ST-PRYVÉ ST-MESMIN présentent

CANTON SMARTPHONE FILME

CONCOURS DE COURTS-MÉTRAGES
RÉALISÉS AVEC UN SMARTPHONE



2 min. max



Applis smartphone



Ateliers formation



Prix du public



Cat. aventure



Cat. clip vidéo



Cat. comédie



Cat. fantastique

DES PASS CINÉ
ET UN DRONE
À GAGNER !





Modalités de participation

- ▶ habiter ou travailler dans l'une des villes du canton
- ▶ avoir au minimum 15 ans
- ▶ déposer son dossier complet entre le 15 octobre et le 19 novembre minuit via le lien sur la page Facebook ou site Internet des 3 villes

Conditions techniques & artistiques

- ▶ débiter son court-métrage par la mention « *Canton Smartphone Filme... Ça tourne !* »
- ▶ réaliser les plans du court-métrage sur le territoire cantonal (lieux emblématiques ou décalés)
- ▶ ne pas excéder une durée de 2 minutes hors générique
- ▶ déposer un film par catégorie maximum : aventure, comédie, clip vidéo ou fantastique

Restitution & prix

- ▶ **prix du jury** : des pass et places cinéma récompenseront les 3 meilleurs courts-métrages de chaque catégorie
- ▶ **prix du public** : un drone récompensera le court-métrage favori des internautes (vote sur la page Facebook @cantonsmartphonefilme entre le 22 novembre et le 13 décembre).

Atelier de formation

Pour parfaire son projet, une initiation aux étapes de production d'un support audiovisuel est animé par l'association Bord Cadre. Places limitées. Inscription obligatoire.

- ▶ samedi 30 septembre de 9h à 13h à Olivet
- ▶ samedi 14 octobre de 14h à 18h à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin
- ▶ samedi 21 octobre de 14h à 18h à Saint-Pryvé Saint-Mesmin

**RÈGLEMENT & INSCRIPTION
SUR LE SITE INTERNET DES 3 VILLES**